

Durant les travaux d'assainissement de cette première phase, dans la zone de travaux, la circulation et le stationnement seront interdits. Toutefois, l'accès des riverains sera maintenu.



Modification de sens de circulation rue Raoul Follereau :

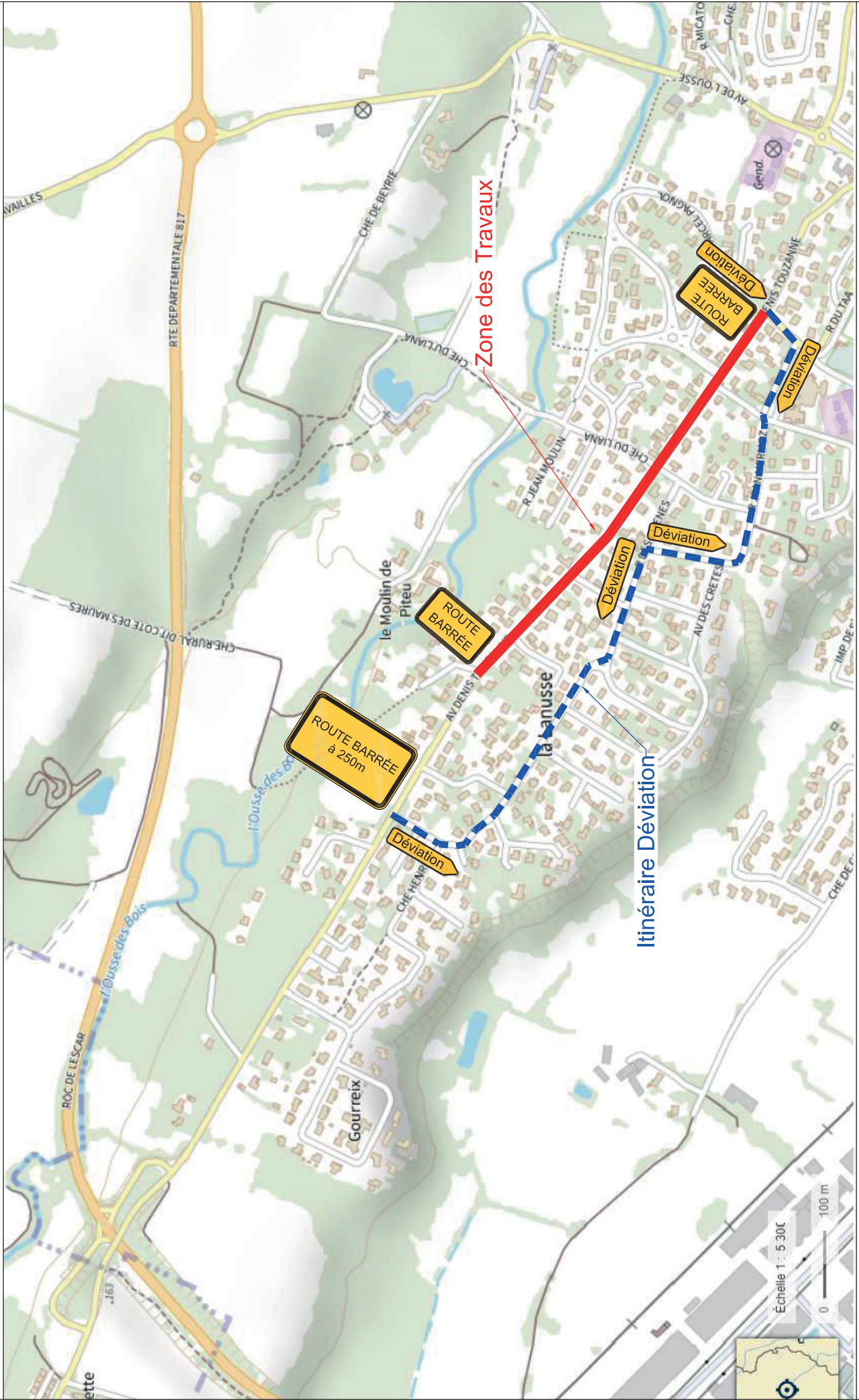


Interdiction de stationner rue du Tâa :



Interdiction de stationner chemin de Confesse :





Zone des Travaux

ROUTE BARRÉE à 250m

ROUTE BARRÉE

ROUTE BARRÉE

Déviatiion

Déviatiion

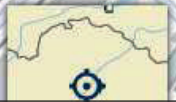
Déviatiion

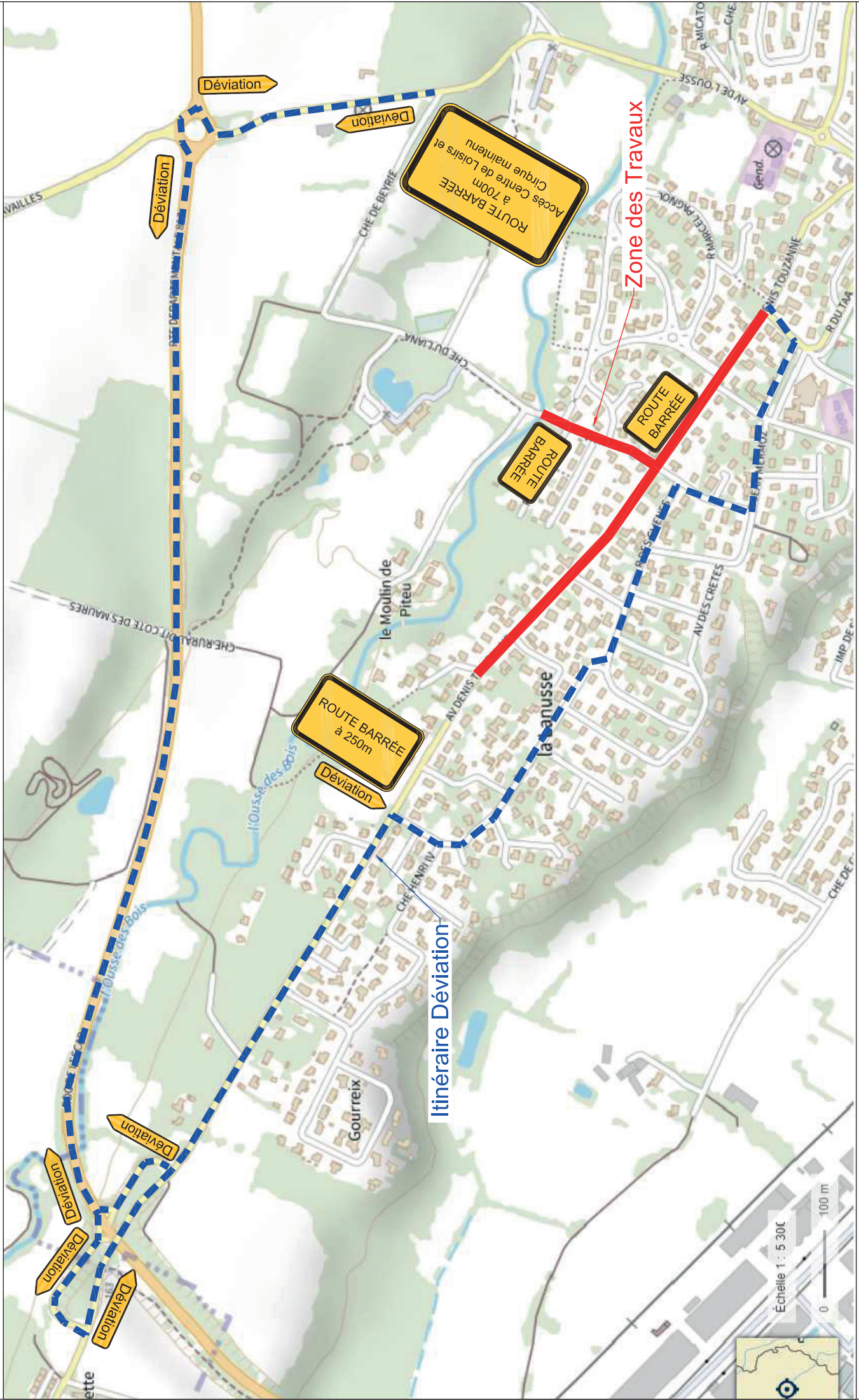
Déviatiion

Itinéraire Déviation

Echelle 1 : 5 300

0 100 m





Zone des Travaux

Itinéraire Déviation

ROUTE BARRÉE à 700m
Accès Centre de Loisirs et
Cirque maintenu

ROUTE BARRÉE à 250m

ROUTE BARRÉE

ROUTE BARRÉE

Déviation

Déviation

Déviation

Déviation

Déviation

Déviation

Déviation

Déviation

Echelle 1 : 5 300

100 m

0

